

# Commune de Ménétrou

## AGENDA 21 : DIAGNOSTIC PARTAGE

### Document de SYNTHESE



Avril 2010

## Qu'est ce que l'Agenda 21 de la ville de Ménérol ?

La municipalité soucieuse de l'avenir de son territoire, mène une **politique en accord avec un développement durable** et a officiellement lancé l'élaboration d'un Agenda 21, lors du conseil municipal du 23 octobre 2009.

Le développement durable repose sur l'équilibre entre **3 domaines complémentaires** : l'environnement, l'économie et le social. Il incorpore également une notion de **concertation** des différents acteurs locaux.



« Agenda 21 » signifie littéralement « **ce qu'il faut faire** » pour « **le 21<sup>e</sup> siècle** ». C'est l'un des outils dont dispose les collectivités territoriales pour mettre en œuvre au niveau local les grands principes du développement durable.

L'Agenda 21 local permet de définir clairement : des **axes stratégiques** et une **liste d'actions** sur le long terme. Le tout dans une démarche qui se veut **transversale et partenariale**.

La phase 1 a débuté dès janvier 2009 et nous venons d'élaborer le diagnostic partagé.

## La cohérence entre Agenda 21 et PLU

Il est essentiel de veiller à la **cohérence** entre les deux démarches très proches dans lesquelles s'engage la commune : l'élaboration du **P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)** et la mise en œuvre d'un **Agenda 21 local**. En effet, les deux démarches sont complémentaires.

Agenda 21 local	PLU
<b>Un même objectif de développement durable</b>	
C'est l'objectif même de ce programme d'actions pour le 21 <sup>ème</sup> siècle	Le plan local d'urbanisme comprend le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune
<b>Une même exigence de concertation</b>	
L'Agenda 21 local est élaboré avec les habitants, les organisations locales et les entreprises	La concertation est formalisée par le code de l'urbanisme dès le diagnostic et jusqu'à l'arrêt du projet
<b>Une même approche transversale</b>	
Tous les champs d'intervention de la collectivité sont concernés (éducation, environnement, économie, logement, tourisme...)	Le champ couvert par le PADD est celui de l'aménagement dans toutes ses composantes (logement, espaces publics, qualité architecturale, transports, environnement, économie...)

**Exemple de l'itinéraire d'une chaise pliante** : Le PADD préconise un réseau de déplacements par modes doux. Le développement du réseau devient une des actions de l'Agenda 21. D'ici à la réalisation des pistes cyclables, grâce à des emplacements réservés, le règlement du PLU empêche que des constructions nouvelles soient édifiées sur le tracé proposé pour la piste et permet à la commune d'acheter les emprises

## Pourquoi et Comment a été élaboré ce diagnostic partagé?

### ⇒ Pourquoi réaliser un diagnostic?

C'est un préalable indispensable à toute réflexion sur **les enjeux et actions** à mettre en œuvre sur le territoire de Ménérol. Il a pour but de dresser **un état des lieux du territoire** dans une perspective de développement durable et il s'agit de prendre en compte l'état **environnemental** actuel et ses conséquences **économiques** et **sociales**, tout en anticipant les évolutions futures.

### ⇒ Comment a été élaboré ce diagnostic?

En croisant **les perceptions des acteurs du territoire** (analyse qualitative) avec **les données techniques existantes** (analyse quantitative) et donc en cohérence et en s'appuyant sur le diagnostic du PLU et en concertation avec la population par le biais d'un questionnaire joint au bulletin municipal de janvier 2010 (**52 questionnaires** récoltés sur un envoi aux **614 logements** de la commune ce qui nous donne **un taux de réponse d'environ 8,5%**). Ce questionnaire nous a permis de connaître le **sentiment des Mitrodaïres** sur le développement durable, de nous faire part de **leurs pratiques** en la matière, de recueillir **leur opinion** sur Ménérol aujourd'hui et d'identifier déjà **des enjeux et des pistes de réflexions et d'actions**.

## La synthèse du diagnostic partagé

Ce diagnostic a été présenté en réunion public le vendredi 2 avril.

Pour chacun des thèmes abordés ont été examinés :

- ✓ La situation actuelle en termes « **d'atouts** » et « **faiblesses** »
- ✓ Le devenir du territoire en identifiant les « **enjeux principaux** »

Ces éléments ont dans un second temps permis d'identifier des premières pistes « de réflexions et d'actions »

### ⇒ Chapitre 1 : environnement, écologie et énergie

#### ✓ La qualité de l'air

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'industrie fortement polluante sur la commune</li><li>• La qualité de l'air est globalement satisfaisante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trafic routier important à proximité des habitations : 35.000 véhicules/jour pour l'A71, 3370 pour la RD6 (1500 en we), 6430 pour la route des Charmes (3300 en we)</li></ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Anticiper l'impact du changement climatique</li><li>• Limiter la production de gaz à effet de serre</li><li>• Amélioration de la qualité de l'air</li></ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser une nouvelle mobilité laissant plus de place aux modes doux, non polluants</li><li>• Préserver et développer les boisements, les structures arborées et les espaces verts urbains</li></ul>	

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une eau de bonne qualité sanitaire</li> <li>• Une ressource en eau suffisante (l'offre suit la demande)</li> <li>• Taux de raccordement important au réseau d'assainissement collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une teneur en arsenic dépassant ponctuellement la limite de qualité</li> <li>• Contamination des cours d'eau par les produits phytosanitaires</li> <li>• Augmentation du prix de l'eau</li> <li>• Augmentation de la consommation d'eau</li> <li>• Limitation de la capacité d'assainissement de la région de Riom (55 000 équivalent habitant)</li> </ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la préservation de la ressource en eau</li> <li>• Viser une amélioration de la qualité de l'eau</li> <li>• Assurer l'accès à l'eau et au réseau d'assainissement pour tous</li> </ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager une réflexion sur la gestion des eaux pluviales et la récupération d'eau</li> <li>• Maitriser l'extension urbaine (limitation des longueurs de réseau)</li> <li>• Sensibilisation et information des agents communaux sur les pratiques phytosanitaires plus respectueuses de l'environnement (exemplarité de la commune)</li> <li>• Plantation de plantes vivaces à divers endroits répertoriés sur la commune (éviter l'emploi de produits phytosanitaires)</li> <li>• Réflexion globale sur la modernisation du réseau d'assainissement</li> <li>• Mise en place de « jardins pour tous » avec règlement intérieur interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires mais autorisant les produits de jardinage bio</li> </ul>	

✓ **Les déchets**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les déchets collectés par rapport à 2007 sont en baisse de 23kg/habitants (-100kg/habitants en 5 ans)</li> <li>• Le tri sélectif est en général bien appliqué à Ménérol</li> <li>• Le SBA a été labellisé (Qualitri), par l'ADEME et ECO-emballages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de collecte composts</li> <li>• Augmentation des prix du SBA</li> <li>• Pas de collecte individuelle du verre</li> <li>• Manques de poubelles publiques</li> <li>• Pas de ramassage des encombrants</li> </ul>
Enjeux principaux d'un développement durable	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter la production de déchets</li> <li>• Augmenter la part des déchets valorisés</li> <li>• Encourager l'utilisation de matériaux recyclables</li> <li>• Développer des filières de traitement des déchets spéciaux, dangereux</li> </ul>	
Orientations / Pistes de réflexions et d'actions	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les actions de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets</li> <li>• Installations de poubelles supplémentaires sur la commune afin d'optimiser le tri</li> <li>• Promouvoir l'utilisation de matériaux recyclable dans le PLU (plan local d'urbanisme)</li> <li>• Exemplarité communale</li> </ul>	

✓ **Les énergies**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des premières actions engagées par la commune (Installation de mitigeurs, thermostatiques et ampoules éco au sein des bâtiments communaux)</li> <li>• Potentialité de développement de l'énergie solaire</li> <li>• Diagnostic énergétique réalisé sur deux bâtiments communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts des travaux de réhabilitation des bâtiments communaux</li> <li>• Vétusté des candélabres</li> </ul>

## Enjeux principaux d'un développement durable

- Préserver les ressources naturelles non renouvelables
- Promouvoir les énergies renouvelables et les technologies propres
- Réduire les pollutions liées à la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser les consommations d'énergie de la ville

## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Réaliser un diagnostic précis de la consommation énergétique de tous les bâtiments communaux
- Mettre en application les actions issues de ce diagnostic (programmation à revoir des températures au sein des bâtiments communaux...)
- Installer des panneaux solaires photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux adaptés
- Inciter et généraliser les constructions à énergie passive
- Remplacer des candélabres vétustes par des candélabres plus économiques et plus efficaces
- Campagne de sensibilisation auprès des Mitrodaïres sur la gestion des énergies
- Mise en place d'une charte de « bonne conduite énergétique » destinée au personnel communal (exemplarité)

### ✓ Les risques

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun site et sol pollué n'est recensé sur la commune</li> <li>• Peu de nuisances et de risques répertoriés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques d'inondation important sur la commune</li> <li>• Risques gonflement / retrait d'argiles</li> <li>• Nuisances sonores à proximité des grands axes routiers et ferroviaires</li> </ul>

## Enjeux principaux d'un développement durable

- Diminuer les conséquences humaines des accidents ou événements graves : connaître les risques et prévoir les mesures préventives et de secours
- Limiter les pollutions des sols
- Responsabiliser les acteurs et informer la population
- Prendre en compte les nuisances dans la planification urbaine
- Protéger les personnes contre les nuisances sonores

## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Conformité des choix du PLU avec le PPRI et les zones de bruit et les zones qui seront éventuellement identifiées à risques gonflement / retrait d'argiles
- Maintenir les capacités de stockage (terres agricoles, espaces verts, terrains de sport...) et donc d'écrêtement des crues des zones inondables
- Mise en place de bandes enherbées le long des ruisseaux

### ✓ *Les espaces naturels*

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une bande végétale discontinue le long des ruisseaux</li> <li>• Terres agricoles de très bonnes qualités</li> <li>• Présence d'espèces végétales et animales protégées et très diversifiées sur le coteau de Bourrassol</li> <li>• Trame verte et poumon (entre Riom et Clermont)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espaces verts pas mis en valeur</li> <li>• Pas assez de chemins de randonnées et d'espaces verts (centre du village)</li> <li>• Pas d'accès à la côte de Bourrassol</li> <li>• Pas ou peu d'aménagement des bords de ruisseaux et busage de plusieurs parties de ruisseaux</li> <li>• Fragmentation du territoire communal du fait des routes ou autres infrastructures</li> <li>• Soumis aux pressions urbaines les espaces agricoles se réduisent</li> </ul>
Enjeux principaux d'un développement durable	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les écosystèmes fragiles et la biodiversité (continuité des espaces naturels, qualité des milieux...)</li> <li>• Lutter contre l'étalement urbain</li> <li>• Améliorer la qualité paysagère et le cadre de vie</li> <li>• Favoriser la fréquentation des espaces verts, lieu de lien social</li> <li>• Valoriser le patrimoine naturel local et favoriser son « appropriation » par les habitants</li> <li>• Renforcer l'image et l'attractivité de la commune</li> </ul>	

## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Informer la population sur ces espaces et paysages naturels
- Favoriser l'accès (circulation douce) aux espaces naturels notamment à la côte de Bourrassol
- Aménager et mettre en valeur les bords des ruisseaux traversant le territoire
- Créer de nouveaux espaces publics (ex : les « jardins pour tous »)
- Aménager les espaces verts existants afin de créer des espaces récréatifs (parcours santé, chemins de randonnées...)

### ⇒ Chapitre 2 : L'aménagement du territoire

#### ✓ Les déplacements, transports et infrastructures

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménérol est accessible par de nombreux axes routiers</li> <li>• Les transports collectifs aux horaires scolaires sont très bien fréquentés</li> <li>• Existence de services destinés aux personnes à mobilité réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réseau routier a induit un isolement de certaines parties du territoire (voiries en impasse, traversée est-ouest difficile)</li> <li>• La commune n'a que deux points entrée / sortie</li> <li>• Routes globalement dans un mauvais état</li> <li>• Problèmes de stationnement</li> <li>• Manque de panneaux de signalétiques (commerces)</li> <li>• Vitesse élevée des automobilistes en centre bourg</li> <li>• Peu et/ou pas d'aménagement de cheminements doux</li> <li>• Transports collectifs pas toujours adaptés et peu fréquentés</li> </ul>

### Enjeux principaux d'un développement durable

- Réduire les déplacements et les effets de gaz à effet de serre.
- Favoriser les déplacements en transports en commun et par modes doux
- Assurer l'accessibilité de tous, notamment des personnes handicapées
- Proposer une offre intermodale
- Optimiser les déplacements internes



## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Repenser le plan de circulation de la commune et envisager une entrée sortie de secours
- Rendre accessible le coteau de Bourassol
- Créer de nouveaux cheminements doux
- Améliorer le réseau de transport urbain (étude en cours)
- Projet de halte ferroviaire à Ménétrol
- Equiper les employés municipaux de vélos
- Réduire la vitesse au sein de la commune par l'installation d'équipements
- Créer un parking relais (voiture et vélo)
- Gratuité des transports collectifs (weekends, période d'essai)
- Traçage et réglementation à mettre en place sur le stationnement
- Favoriser la création d'un bus piéton scolaire
- Mise en accessibilité des trottoirs
- Élargissement du trottoir coté école et pose de barrière pour circulation handicapé – poussettes

### ✓ *L'urbanisation*

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de zone artisanale et commerciale à proximité</li> <li>• Le POS actuel laisse apparaitre plusieurs zones « vides »</li> <li>• Une vision à long terme grâce à l'élaboration actuelle du PLU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement de la commune est contraint (pistes Michelin, espaces naturels et infrastructures routières et ferrées)</li> <li>• Peu de petits commerces</li> <li>• Peu de patrimoine architectural et historique</li> <li>• Peu de réserves foncières</li> </ul>

### Enjeux principaux d'un développement durable

- Maîtriser la consommation d'espaces naturels, agricoles et limiter l'étalement urbain afin de ne pas enclaver la commune
- Densifier le bâti en lien avec les zones desservies en transports collectifs
- Assurer la mixité sociale et la mixité fonctionnelle
- Limiter la production de GES (gaz à effet de serre) dans le secteur de l'habitat
- Placer les questions environnementales au cœur des choix urbains

## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Projet d'éco quartier, au sud du bourg, pouvant accueillir 100 logements (démarche AEU)
- Trouver un équilibre acceptable entre développement urbain et préservation de l'environnement et des terres agricoles
- Aménager des cheminements et des lieux de vie
- Mener une politique de maîtrise du foncier
- Conserver et mettre en avant le patrimoine afin d'entretenir l'identité et l'image de la commune

### ✓ L'habitat

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un habitat relativement récent</li> <li>• L'offre en logement progresse</li> <li>• Opération Programmée d'amélioration de l'habitat (Riom Co)</li> <li>• Diminution des logements vacants</li> <li>• Existence et projet de logements sociaux</li> <li>• Présence d'un Foyer d'accueil et d'hébergement sur la commune (personnes handicapées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc locatif à développer</li> <li>• Offre en logements peu diversifiée</li> <li>• Baisse de la population</li> </ul>

## Enjeux principaux d'un développement durable

- Assurer une mixité sociale et générationnelle
- Améliorer la qualité de vie des logements et plus généralement des quartiers
- Intégrer la prise en compte de l'environnement dans les rénovations/constructions
- Assurer l'accès au logement pour tous
- Lutter contre l'habitat insalubre

## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Développer et diversifier l'offre en logement et favoriser la mixité et l'insertion (logements sociaux, parc locatif privé/public, adaptés aux personnes à mobilité réduite, gens du voyage)
- Engager une politique de maîtrise du foncier
- Mise en place d'un éco quartier au sud du bourg

⇒ **Chapitre 3 : Le développement économique**

✓ **Le contexte démographique**

Atouts	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la population</li> <li>• Tendance à un vieillissement de la population</li> <li>• Diminution du nombre de personnes par ménages</li> </ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les évolutions démographiques pour pouvoir adapter et anticiper la gestion du territoire</li> <li>• Stabiliser voire augmenter la population</li> </ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'augmentation du nombre des ménages composés d'une personne va influencer la demande et les types d'habitat à venir</li> <li>• Favoriser l'offre en logement destinée à des jeunes familles et personnes seules</li> </ul>	

✓ **Le contexte économique**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre d'actifs en augmentation</li> <li>• Présence de deux zones d'activités artisanales et commerciales et d'une 3<sup>ème</sup> à l'étude</li> <li>• Stabilisation des exploitations agricoles</li> <li>• Offre viticole de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de commerces de proximité au sein du bourg et notamment le manque d'une épicerie locale (lié à la proximité de Carrefour)</li> <li>• Pas d'accessibilité à la zone commerciale de Riom Sud par des moyens autres que la voiture</li> </ul>

## Enjeux principaux d'un développement durable

- Valoriser les ressources du territoire
- Développer la création d'emploi
- Promouvoir les partenariats collectivité/entreprise
- Développer la qualité environnementale des zones d'activité
- Evaluer l'adéquation de l'offre aux besoins actuels et futurs
- Maîtriser la consommation d'espace (notamment agricole)
- Préserver un tissu local de commerce et d'artisanat pour maintenir une ville « vivante »
- Promouvoir une agriculture durable et soucieuse de la protection de l'environnement

## Orientations / Pistes de réflexions et d'actions

- Extension des zones d'activités artisanales et commerciales
- Favoriser l'accessibilité (circulation douce) à Carrefour
- Associer les producteurs locaux aux manifestations (Eco-Printemps, ICP2...)
- Projet de route des vins et d'AOC
- Favoriser l'installation d'un marché bio (lieu dédié et aménagé)
- Encourager les initiatives bio des producteurs locaux (mise à disposition de locaux pour AMAP ou autre)
- Suivre et rester vigilant sur le projet de la zone embranchée
- Assurer des transitions entre espaces économiques, urbains et agricoles

⇒ **Chapitre 4 : Le développement social et culturel**

✓ **L'offre en sports, loisirs et l'accès à la culture**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tissu associatif de qualité</li> <li>• Diversité des activités sportives proposées</li> <li>• Politique tarifaire favorisant l'accès à la pratique sportive</li> <li>• Initiatives culturelles nouvelles (Itinéraire d'une chaise pliante)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'équipements sportifs en accès libre (manque de lieux de rencontres et d'activités pour les jeunes)</li> <li>• Manque d'une salle de réunion pour les associations et d'une salle festive</li> <li>• Offre culturelle insuffisante</li> <li>• Les structures de Riom (musique, danse, arts plastiques...) sont très peu accessibles</li> <li>• Peu de patrimoine architectural et historique local</li> <li>• Une salle polyvalente moyennement adaptée et pour la pratique du sport et pour les festivités</li> </ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'accès à la culture pour tous</li> <li>• Proposer des lieux et des équipements de sport de loisir favorisant la cohésion sociale</li> <li>• Préserver et valoriser le patrimoine local</li> <li>• Favoriser l'investissement des habitants (bénévolat) dans la vie associative locale</li> </ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'accès, par le biais de l'intercommunalité, des Mitrodaïres à l'offre culturelle riomoise (musique, danse, arts plastiques...)</li> <li>• Aménagement d'une salle de réunion (associations) et d'une salle festive (favoriser les échanges intergénérationnels)</li> <li>• Continuer les initiatives culturelles engagées (itinéraire d'une chaise pliante)</li> <li>• Améliorer l'offre en loisirs à destination des adolescents (Stage Hip-Hop, Projet de chantier international jeunesse)</li> <li>• Amélioration du réseau de bibliothèque intercommunal (facilité d'approvisionnement)</li> </ul>	

✓ **Les actions sociales, la solidarité**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un accueil et un accompagnement personnalisé de qualité et bien identifié par la population (CCAS)</li> <li>• Pas d'augmentation des tarifs municipaux (cantine, centre de loisirs...)</li> <li>• Pas d'augmentation des impôts locaux</li> <li>• De nouveaux logements sociaux en projet</li> <li>• Organisation de collectes de solidarité</li> <li>• Présence d'un Foyer d'accueil et d'hébergement sur la commune (personnes handicapées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de nouveautés dans les actions du CCAS</li> <li>• Manque d'information sur l'orientation des personnes vers des structures extérieures</li> <li>• Permanences insuffisantes des assistantes sociales sur la commune</li> <li>• Manque d'un logement d'urgence</li> </ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à chacun d'avoir accès au minimum vital (logement, santé, éducation, formation, travail)</li> <li>• Aider les plus défavorisés et veiller à l'efficacité des systèmes de solidarité</li> <li>• Favoriser la structuration individuelle, l'intégration sociale, la vie collective</li> <li>• Favoriser l'accès des personnes en difficulté aux services sociaux</li> <li>• Adapter les services à l'évolution des besoins</li> </ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les services actuels du CCAS et en proposer de nouveaux (évolution des besoins)</li> <li>• Projet de « Jardins pour Tous »</li> <li>• Favoriser « l'ouverture » (jumelage avec une ville d'un pays étranger, chantier international jeunesse)</li> <li>• Développer l'offre en logements sociaux</li> </ul>	

✓ **Les services à la personne**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements scolaires et périscolaires adaptés aux besoins (sécurité)</li> <li>• Centre aéré et garderie à des tarifs avantageux</li> <li>• Nombreux services à la personne par l'intermédiaire du SIAD</li> <li>• Transport à la demande</li> <li>• Peu d'insécurité à Ménétrol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture d'une classe maternelle</li> <li>• Pas de crèche et inaccessibilité aux structures de Riom</li> </ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accès des personnes en difficulté aux services sociaux</li> <li>• Adapter les services à l'évolution des besoins</li> <li>• Favoriser la prévention des actes délinquants</li> <li>• Assurer un développement harmonieux des plus jeunes</li> </ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre accessible aux Mitrodaïres les crèches de Riom (prise de compétence par l'intercommunalité)</li> <li>• Projet de crèche à Ménétrol</li> <li>• Aménagement d'un local intergénérationnel</li> <li>• Accès libre à une salle Internet (Ecole)</li> </ul>	

✓ *L'information et la concertation*

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration globale de l'information municipale (site Internet actualisé, qualité et parution du bulletin municipal...)</li> <li>• Programme municipal issu d'une concertation dans les quartiers</li> <li>• Projets à venir qui vont engendrer la concertation (réunions publiques, questionnaires...)</li> <li>• Etablissement d'une charte de bonne conduite à la cantine en concertation avec les enfants, les enseignants, le personnel communal et les parents d'élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Points d'affichages insuffisants</li> <li>• Absence d'une manifestation et d'un document de présentation pour les nouveaux arrivants</li> </ul>
<b>Enjeux principaux d'un développement durable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'information des citoyens : favoriser la compréhension des politiques</li> <li>• Permettre l'expression des préoccupations de la population</li> <li>• Aboutir à des décisions comprises et acceptées</li> <li>• Rendre les habitants acteurs du développement de la commune</li> </ul>	
<b>Orientations / Pistes de réflexions et d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un document de présentation de la commune aux nouveaux arrivants</li> <li>• Concerter avec la population par projet et/ou par quartier (au cas par cas)</li> </ul>	

***Et maintenant à partir de ce diagnostic ?***

- Définition ensemble des **axes stratégiques** permettant une classification, selon **nos priorités**, de notre futur programme d'actions
- Création d'un Comité Partenarial (habitants, monde associatif, techniciens, élus...) afin d'échanger **par thème** et donc d'élaborer des propositions sur le contenu, la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 21